

COLLOQUE

Approches intégrées en psychopharmacologie : perspectives thérapeutiques et mises à jour sur les antipsychotiques

VENDREDI 2 FÉVRIER 2024

8 H 30 À 16 H 30 | MODE VIRTUEL - VIA ZOOM



Forensia

Centre de formation
en santé mentale,
justice et sécurité

En bref

Les antipsychotiques constituent une classe de médicaments en constante évolution. De simples bloqueurs dopaminergiques au milieu du 20^e siècle, ils sont dorénavant des agents qui agissent sur différents systèmes de neurotransmetteurs, avec des mécanismes de plus en plus variés et complexes. De plus, les antipsychotiques portent de plus en plus mal leur nom; leur utilité et leur efficacité transcendent désormais les troubles psychotiques : ils s'avèrent désormais reconnus pour leurs effets thérapeutiques dans différentes conditions cliniques, des troubles bipolaires au trouble dépressif majeur, en passant par l'agitation. Dans ce contexte, le développement et la mise à jour des connaissances en lien avec les avancées récentes de la pharmacothérapie antipsychotique sont essentiels à la pratique clinique.

C'est avec plaisir que Forensia, le Centre de formation de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, vous reçoit à l'occasion de ce tout premier colloque d'une série sur les approches intégrées en psychopharmacologie. Ce colloque intitulé « Perspectives thérapeutiques et mise à jour sur les antipsychotiques » porte sur les aspects fondamentaux, ainsi que sur les applications cliniques de l'utilisation des antipsychotiques chez une clientèle souffrant de troubles mentaux divers.

Cette journée de formation s'adresse aux infirmières, médecins, pharmaciens, psychologues ainsi qu'à tout autre intervenant qui souhaite approfondir ses connaissances sur les antipsychotiques et leurs applications cliniques.

Au terme de ce colloque, les participants seront en mesure de :

- Nommer les nouveaux antipsychotiques disponibles sur le marché canadien et situer leur place dans l'arsenal thérapeutique;
- Identifier les suivis prioritaires suite à l'initiation de traitements par antipsychotiques, en particulier par la clozapine;
- Orienter et adapter les interventions requises lors de la survenue de certains effets indésirables des antipsychotiques;
- Expliquer le rôle et la place des antipsychotiques dans les lignes directrices de traitement de divers troubles mentaux.

Bonne journée à tous!



Programme

Animation

Josée Hurtubise, infirmière

Conseillère à la dotation,
Direction des soins infirmiers et des services multidisciplinaires,
Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel

8 h 30

Mot d'ouverture

8 h 45

Présentation #1

Les antipsychotiques pas si typiques

Julien Roger, Pharm. D., M. Sc.,
Pharmacien, Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel

10 h 15

Pause

10 h 30

Présentation #2

Les antipsychotiques : schizophrénie, agitation et compagnie

Nancy Légaré, B. Pharm., M. Sc., Pharm. D., BCPP, BCPS, FOPQ.,
Pharmacienne, Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel

12 h

Pause

13 h 00

Présentation #3

Les antipsychotiques pour les troubles de l'humeur : pas seulement pour les symptômes psychotiques!

Marie-Pier Desbiens, Pharm. D., M. Sc.,
Pharmacienne, Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel

14 h 30

Pause

14 h 45

Présentation #4

La clozapine : un suivi pas comme les autres

Laurence Gaudet, Pharm. D., M. Sc.,
Pharmacienne, Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel

16 h 15

Mot de la fin

16 h 30

Fin de la journée



Accréditations

Pour les médecins et autres professionnels

La Direction du développement professionnel continu de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal est pleinement agréée par l'Association des facultés de médecine du Canada (AFMC) et par le Collège des médecins du Québec (CMQ).

Déclaration de formation continue au Collège des médecins du Québec : Les médecins qui participent à cette activité peuvent déclarer 6.25 heure(s) de développement professionnel reconnu dans la catégorie A, sous l'onglet « Activité reconnue par un organisme québécois agréé en formation continue ».

La présente activité est une activité d'apprentissage collectif agréée (section 1), au sens que lui donne le programme de Maintien du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada; elle a été approuvée par la Direction du DPC de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal pour un maximum de 6.25 heure(s).

Pour tout autre professionnel participant, ce programme donne une attestation de participation pour un maximum de 6.25 heure(s).

Les participants doivent réclamer à leur ordre professionnel respectif un nombre d'heures conforme à leur participation.

Pour les psychologues

Cette activité de formation continue en psychothérapie est reconnue par l'Ordre des psychologues du Québec. No. de reconnaissance OPQ : RE06000-23 (6.25 heures)

Pour les pharmaciens

Cette activité de formation continue est accréditée par l'Ordre des pharmaciens du Québec. 6 heures (6 UFC)

Résumés des présentations

Les antipsychotiques pas si typiques | Julien Roger - 8 h 45

Compte tenu de l'arrivée des nouvelles options antipsychotiques sur le marché canadien dans les dernières années, une mise à jour pharmacologique est de mise. Ce faisant, la revue des mécanismes d'action impliqués, des avantages justifiant leur prescription dans certains contextes et des éléments de surveillance est prévue à travers la présentation proposée. Les principes de combinaisons antipsychotiques ainsi que les nouveautés à venir seront également abordés.

Objectifs :

- Rappeler les profils pharmacologiques des nouvelles molécules antipsychotiques atypiques;
- Nommer les éléments de surveillance;
- Expliquer les avantages et inconvénients de chacun;
- Statuer sur leur place dans la thérapie.

Les antipsychotiques : schizophrénie, agitation et compagnie | Nancy Légaré - 10 h 30

Le terme « antipsychotique » fait l'objet de controverse depuis maintenant plusieurs années, considérant le large spectre d'action de ces molécules. Avec la venue de nouveaux agents avec des mécanismes d'action légèrement différents, il s'avère pertinent de procéder à une révision de l'efficacité de l'ensemble des antipsychotiques dans le traitement de la schizophrénie. De plus, les antipsychotiques étant souvent prescrits dans des contextes d'agitation d'origines diverses (troubles psychotiques, manie, delirium, troubles neurocognitifs), leur rôle sera examiné à la lumière des données les plus récentes. Finalement, bien que non indiqués officiellement dans le traitement des troubles de la personnalité, l'utilité des antipsychotiques dans ces contextes cliniques sera passée en revue.

Objectifs :

- Reconnaître la place des différents antipsychotiques dans le traitement de la schizophrénie et des troubles apparentés;
- Identifier les différents antipsychotiques utilisés dans le traitement de l'agitation et établir leurs différences;
- Expliquer le rôle des antipsychotiques chez les patients présentant des troubles de la personnalité.

Résumés des présentations (suite)

Les antipsychotiques pour les troubles de l'humeur : pas seulement pour les symptômes psychotiques! | Marie-Pier Desbiens - 13 h

On connaît bien les antipsychotiques atypiques pour le traitement de la schizophrénie et des symptômes psychotiques pouvant accompagner certains troubles de l'humeur. Pour ce qui est de la maladie affective bipolaire, les antipsychotiques atypiques ne sont pas seulement indiqués en présence de symptômes psychotiques lors d'épisodes de manie ou de dépression mais aussi pour le traitement des épisodes aigus ainsi qu'en phase de maintien. En contrepartie, les antipsychotiques atypiques peuvent être intéressants en adjuvant aux antidépresseurs lors d'épisodes dépressifs caractérisés. Nous allons donc réviser rapidement la pathophysiologie de ces maladies et le mécanisme d'action des antipsychotiques atypiques, explorer les différentes situations pouvant nous amener à suggérer un antipsychotique atypique pour un trouble de l'humeur, et revoir lesquels sont indiqués en dépression et pour les différentes phases de la maladie affective bipolaire.

Objectifs :

- Justifier pourquoi les antipsychotiques peuvent être indiqués pour les troubles affectifs :
 - a. Rappeler sommairement la pathophysiologie du trouble dépressif et du trouble bipolaire;
 - b. Rappeler rapidement le mécanisme d'action des antipsychotiques.
- Identifier quels antipsychotiques sont utilisés dans les troubles affectifs et leur place dans les lignes directrices :
 - a. Trouble bipolaire;
 - b. Trouble dépressif.
- Cibler le type de patient pouvant bénéficier des antipsychotiques pour le traitement de leur trouble affectif.

Résumés des présentations (suite)

La clozapine : un suivi pas comme les autres | Laurence Gaudet - 14 h 45

La clozapine est l'antipsychotique recommandé en schizophrénie réfractaire et elle est également utilisée dans d'autres maladies psychiatriques, comme la maladie affective bipolaire. Malgré son profil d'efficacité supérieure aux autres antipsychotiques, la clozapine demande un suivi rigoureux et présente un risque d'effets secondaires importants. Ainsi au cours de cette présentation nous identifierons les suivis prioritaires suite à l'initiation et pendant le traitement de clozapine. Nous déterminerons aussi les signes et symptômes nécessitant une intervention lorsqu'un patient est sous clozapine. Finalement, nous explorerons les interventions nécessaires lors de la survenu de certains effets secondaires.

Objectif :

- Identifier les suivis prioritaires suite à l'initiation et pendant le traitement de clozapine;
- Reconnaître les signes et symptômes nécessitant une intervention lorsqu'un patient est sous clozapine;
- Expliquer les interventions nécessaires lors de la survenu de certains effets secondaires lorsqu'un patient est sous clozapine.

Biographies

Josée Hurtubise

Animation

Infirmière en psychiatrie légale depuis plus de 23 ans à l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, où elle a en outre exercé à titre de gestionnaire pendant plus de 13 ans. elle agit actuellement à titre de conseillère à la dotation à la direction des soins infirmiers et des services multidisciplinaires de l'Institut. Ayant à cœur le développement et l'accompagnement des infirmières novices, madame Josée Hurtubise soutient le recrutement et la rétention des infirmières et collabore à différents mandats au sein de l'Institut.



Biographies (suite)



Julien Roger

Les antipsychotiques pas si typiques

Julien Roger est pharmacien clinicien à l'Institut national de psychiatrie légale Philippe Pinel couvrant les unités d'expertise masculine et des femmes avec sentence fédérale. Détenteur d'un Pharm. D et d'une Maîtrise en pharmacothérapie avancée à l'Université de Montréal depuis 3 ans. Anciennement pharmacien à l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal (IUSMM) et responsable du programme d'accès spécial des médicaments.



Nancy Légaré

Les antipsychotiques : schizophrénie, agitation et compagnie

Madame Nancy Légaré a obtenu un baccalauréat en pharmacie à l'Université de Montréal en 1995, ainsi qu'une certification en pharmacie psychiatrique (BCPP) et une en pharmacothérapie (BCPS) du Board of Pharmaceutical Specialties de Washington, D.C., en 2000 et en 2010, respectivement. Elle a également complété une maîtrise en sciences biomédicales, option recherche clinique évaluative, au département de psychiatrie de la faculté de médecine de l'Université de Montréal en 2006, en plus d'un doctorat en pharmacie clinique (Pharm. D.) à l'University of Florida en 2010. Madame Légaré a été pharmacienne à l'hôpital Louis-H. Lafontaine de 1998 à 2005. Depuis 2005, elle travaille à l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel. Elle est professeure adjointe de clinique à la faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal, ainsi qu'au département de psychiatrie et d'addictologie de la faculté de médecine de l'Université de Montréal et au département de psychiatrie de la faculté de médecine de l'Université McGill.



Marie-Pier Desbiens

Les antipsychotiques pour les troubles de l'humeur : pas seulement pour les symptômes psychotiques!

Marie-Pier Desbiens est une pharmacienne clinicienne travaillant à l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel depuis quelques mois. Elle a obtenu sa licence de pharmacienne en 2019 après avoir terminé son Pharm. D. à l'Université de Montréal. Passionnée de la psychiatrie, elle finit sa maîtrise en pharmacothérapie avancée à l'Université de Montréal en 2020 afin de travailler auprès de cette population ayant des enjeux pharmacothérapeutiques complexes. Elle débute donc sa carrière au sein du Centre d'excellence multidisciplinaire de Montréal à l'Institut Universitaire en Santé Mentale de Montréal en 2021 et pratique en psychiatrie depuis.



Laurence Gaudet

La clozapine : un suivi pas comme les autres

Laurence a obtenu son Pharm.D. à l'Université Laval en 2019, avant de venir compléter sa maîtrise en pharmacothérapie avancée à l'Université de Montréal en 2020. Ayant toujours eu un intérêt pour la pratique en psychiatrie, elle est l'une des nouvelles recrues de la pharmacie de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel. Auparavant, elle a travaillé au sein du CIUSSS de l'Est-de l'île-de-Montréal où elle y a d'abord fait sa résidence. Elle a ensuite débuté sa carrière comme pharmacienne à l'IUSMM en 2021. Elle œuvre exclusivement en psychiatrie depuis maintenant près de 3 ans.

Comité scientifique

Marie-Pier Desbiens

Pharmacienne,
Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel

Jean-Philippe Gagnon

Agent de planification, de programmation et de recherche,
Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel

Laurence Gaudet

Pharmacienne,
Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel

Martin Gignac

Médecin psychiatre,
Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel

Nancy Légaré

Docteure en pharmacie clinique, Professeure adjointe,
Département de psychiatrie et d'addictologie, pharmacologie
et physiologie, et à la Faculté des sciences infirmières,
Université de Montréal,

Julien Roger

Pharmacien,
Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel

Charlène Seyer-Forget

Conseillère cadre, Direction des soins infirmiers et des services
multidisciplinaires,
Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel

Jeanne Vachon

Directrice adjointe, Recherche et enseignement universitaire,
Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel



Sondage d'évaluation du colloque

Nous vous remercions de votre participation à cette journée de colloque. Afin de nous aider à constamment améliorer nos activités, nous vous demandons de prendre quelques minutes afin de compléter ce sondage d'évaluation.



<https://fr.surveymonkey.com/r/HP6XRVF>

Pour toutes questions, veuillez communiquer avec nous par courriel à l'adresse suivante : forensia.pinel@ssss.gouv.qc.ca



Inscrivez-vous à la [liste de diffusion de Forensia](#) pour recevoir notre infolettre, l'**INFOrensia**, et pour ne rien rater de nos événements, formations, conférences, colloques, etc.



FORENSIA.CA

FORENSIA.PINEL@SSSS.GOUV.QC.CA